

Emploi : les nouvelles armes des recruteurs

Et maintenant, l'astrologie !

L'embauche des cadres commence vraiment à ressembler à un parcours du combattant. Les entreprises n'hésitent plus à faire appel à toutes les méthodes para-scientifiques pour "choisir au mieux" parmi les candidats. Le thème astral est le dernier-né des obstacles qu'il va falloir franchir sans même le savoir. Car, bien sûr, les patrons ne vous le diront pas. Ils essayeront simplement de vous extorquer, même par les moyens les plus détournés, votre heure de naissance, nécessaire pour établir votre thème. Puis ils vont demander à un astrologue de lui détailler les moindres recoins de votre personnalité.

De quoi vous donner le trac le jour où vous vous présentez devant le futur employeur !

"C'est relativement nouveau en France, explique Suzie Gentile, astrologue à Marseille. Et pour le moment, les en-

treprises qui font appel à moi relèvent essentiellement des professions libérales (études d'architectes ou autres) et des domaines de la culture et de la communication. La motivation est presque toujours de mettre la bonne personne au bon poste".

L'astrologie, dans ce cas précis il faudrait presque dire la caractérologie, consiste à mettre en relation plusieurs éléments : ceux fournis par le C.V. des candidats et ceux exigés par le patron. Vous aurez quelques chances si les résultats de votre thème astral coïncident avec le profil du poste. "Cette décision appartient à l'employeur. Moi, je me contente de donner toutes les potentialités, les points forts ou faibles d'une personnalité. Mais c'est à lui de savoir s'il y a concordance". Un rôle de conseil, donc, mais "qui peut compenser les faiblesses d'un

C.V. ou l'état d'anxiété qui pénalise un candidat au moment de l'entretien. La dimension humaine que l'astrologie introduit donne parfois des chances supplémentaires à un candidat dont le niveau d'études, par exemple, aurait été jugé insuffisant".

Du C.V. au bilan de santé

Les astres peuvent également exercer leur influence sur une équipe déjà en place, dont on souhaite optimiser le fonctionnement. Incompatibilités, affinités sont alors recherchées selon la même méthode. Il peut enfin s'agir d'une

sorte de "bilan de santé" de l'entreprise qu'on établit autant à partir de sa date de création que du thème astral des membres de l'équipe dirigeante. Des prestations dont il faut savoir que suivant le type de réponse demandé, elles peuvent coûter de 500 à 12 000 F (pour le bilan d'une grosse entreprise comme la FNAC-Paris). Mais, selon les chefs d'entreprises qui ont eu recours à cette méthode, les résultats sont tellement précis et tellement satisfaisants qu'il valent bien ça.

A moins que nos patrons ne soient tellement pressés qu'ils en perdent la boule !

G. D.

L'EFFICACITE AVANT TOUT

Simple curieux ou patrons en mal de méthodes, ils n'étaient pas plus d'une quarantaine pour écouter Suzie Gentile qui donnait hier une conférence vsur l'astrologie comme moyen de recrutement des cadres dans les entreprises. Pas nombreux, mais vivement intéressés à en juger par le nombre de questions. Après la FNAC, Auchan, Van Cleef, Citroën, et même, paraît-il, des inspecteurs des impôts, les patrons cherchent encore timidement la voie de la performance maximale. "L'intuition ne suffit plus", explique un dirigeant qui, comme beaucoup, ne souhaite pas révéler le nom de sa société. "L'astrologie nous permet de prendre le moins de risques possibles. Nous pouvons connaître plus à fond le comportement et la personnalité de nos candidats. C'est plus sûr et aussi plus rapide".

Dans l'étude d'architectes Tekton, on a déjà fait appel à l'astrologie pour recruter une dizaine de personnes. "Et nous avons eu des résultats très satisfaisants. Le degré de précision de certains astrologues est remarquable et nous permet de gagner du temps.

Pour tous, un seul refrain : la performance, l'efficacité, le gain de temps.

Adieu donc, dans la plupart des cas, les cadres dont le thème astral révélera impitoyablement la frilosité, la lenteur d'action ou le caractère ombrageux... Il leur restera à monter leur propre entreprise ou, comme le suggérerait un employeur, à combattre efficacement leurs tendances négatives.

G.D.



Suzie Gentile : "Un phénomène relativement nouveau en France". (Photo Jean Pagano)